

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BIANCHETTI Mael*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 10,23 /20

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *CALAMARTE Soren*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *11,81 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *CHAUSSAT Cassien*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 10,33 /20

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *ESCHBACH Maxence*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 12,66 /20

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *FONTECOBA Ana*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *12,81 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MADI Louise*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 13,71 /20

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MADI Tanocrède*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : 12,94 /20

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *SIBUET Lilou*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *11,84 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *THO Evangéline*

de *École de musique municipale Châtillon-sur-Chalaronne*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *11,17 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT